

Appel à candidature 2024 pour un contrat doctoral fléché sur l'équipe pilote « Access : accessibilité, pratiques inclusives et apprentissages »

Ampiric

(Aix Marseille - Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseIgnement pour l'éduCation)

Aix-Marseille Université

1. Contexte

Le pôle pilote Ampiric (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseIgnement pour l'éduCation), coordonné par Aix-Marseille Université, lance un appel à candidature pour financer un contrat doctoral, fléché sur les travaux de son équipe pilote « Access ».

Ampiric vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux faisant face aux plus grandes difficultés scolaires, dans leurs apprentissages des savoirs fondamentaux, en oeuvrant à une meilleure compréhension des processus d'enseignement-apprentissage en soutenant des recherches fondamentales et/ou finalisées par les besoins de l'éducation et de la formation (Cf. résumé du projet en annexe 1 et projet accessible à l'adresse https://www.univ-amu.fr/ampiric).

Le pôle s'appuie sur un périmètre scientifique interdisciplinaire composé de 23 laboratoires (annexe 2), et se fonde sur une meilleure articulation entre la recherche, la formation et le terrain, afin de faire émerger des cercles vertueux de production et de transfert de connaissances, et de favoriser le déploiement d'une dynamique de communautés de pratiques, ayant à cœur l'amélioration des apprentissages pour tous.

Depuis 2022, le tryptique recherche-terrain-formation s'est formalisé dans la constitution d'équipes pilotes, regroupant chercheurs et/ou enseignants-chercheurs, et/ou cadres de l'éducation nationale, et/ou enseignants, autour d'axes stratégiques contribuant à faire émerger de nouvelles connaissances scientifiques et savoirs pertinents pour la pratique professionnelle, en lien avec l'amélioration de l'apprentissage des savoirs fondamentaux. De manière générale, ces équipes interdisciplinaires et pluri-catégorielles se placent à la croisée de la recherche fondamentale, de la formation initiale et continue et du terrain scolaire afin de favoriser les transferts de connaissance, les synergies et les collaborations.

2. L'équipe pilote « Access »

L'équipe pilote « Access » associe des chercheurs de 5 laboratoires d'Aix-Marseille Université (Centre PSYCLE, ADEF, LPC, LPL, LEST), des cadres de l'Éducation nationale et des enseignants. Elle a pour



objectif, au travers d'une articulation recherche-terrain-formation, d'étudier l'effet de dispositifs d'intervention sur les apprentissages d'enfants à besoins éducatifs particuliers. Plus spécifiquement, les travaux de l'équipe se centrent sur l'analyse des processus d'apprentissage et sur les conditions d'accessibilité aux savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, raisonner, respecter autrui) chez les élèves à besoins éducatifs particuliers (trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, surdité...) en contexte scolaire. L'objectif n'est pas tant de rechercher les causes aux difficultés présentes de l'élève, que d'évaluer ses potentialités actuelles et de rechercher les conditions environnementales susceptibles de promouvoir le développement de ses apprentissages au sein de l'école.

Dans l'objectif d'une démarche collaborative avec les enseignants, il est attendu du de la futur e candidat e qu'il elle puisse présenter un projet de recherche centré non seulement sur l'étude des processus d'apprentissage mais aussi sur les facteurs et conditions permettant la mise en œuvre de pratiques inclusives favorisant l'accessibilité des savoirs.

Compte tenu, à la fois des besoins sur le territoire de l'Académie d'Aix-Marseille en terme d'accompagnement des équipes pédagogiques et des attendus ministériels au niveau de l'inclusion scolaire des jeunes enfants en UEMA suite à leur création dans le cadre du Plan Autisme (instruction ministérielle du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3ème plan autisme, 2013-2017), une attention particulière sera portée aux projets ciblés sur l'étude de dispositifs d'intervention sur le développement du langage et de la communication chez des élèves avec un TSA scolarisés en milieu ordinaire (scolarisation individuelle ou collective au sein de dispositifs type UEMA, UEEA, ULIS). Les projets intégrant des modes de communication aléternatifs spécifiques à ces publics seront particulièrment appréciés.

3. <u>Description du profil recherché</u>

Profil général

Le·la candidat·e devra:

- Etre titulaire d'un master en psychologie du développement ou science de l'éducation ou neurosciences intégrées, cognitives et comportementales ;
- Avoir une bonne maîtrise des connaissances en psychologie du développement et psychopathologie développementale nécessaires à la compréhension des processus cognitifs en jeu dans les domaines d'apprentissages étudiés, notamment chez des populations au développement atypique ;
- Avoir une bonne maîtrise des bilans psychologiques et/ou d'évaluations auprès d'enfants au développement atypique ;
- Maîtriser les démarches méthodologiques mixtes associant des analyses qualitatives (observations, entretiens et productions d'élèves) et quantitatives (traitement statistiques des données recueillies questionnaires, tests, etc.) ;
- Faire preuve de rigueur, d'organisation, du goût du travail en équipe avec notamment des personnels de l'éducation, d'une sensibilité à la pluralité des démarches méthodologiques et à la diversité des approches ;
- Etre à l'aise avec des populations de jeunes enfants, notamment au développement atypique et à besoins éducatifs particuliers ;
- Avoir une connaissance des systèmes éducatifs de l'enseignement adapté (ULIS, UEMA...) et avoir les savoir-faire et savoir-être pour travailler en partenariat avec les professionnels de terrain et/ou parents d'enfants en situation de handicap.



Contraintes et risques

Des déplacements seront réalisés sur les terrains d'étude : établissements scolaires dans l'académie d'Aix-Marseille.

4. Dossier de candidature

La personne recrutée sera accueillie dans l'unité de recherche PSYCLE, unité de rattachement des chercheuses porteuses de l'équipe pilote. Le/la doctorant. e recruté.e sera encadré.e par Mme Tardif (PU Psychologie, Centre PsyCLE) et Mme Romain (MCF HDR, Sciences du langage, LPL). L'examen des candidatures portera sur la qualité du dossier scientifique ainsi que sur celle du projet doctoral et son insertion dans l'équipe Access.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- 1. Description complète du projet de thèse (maximum 5 pages) comprenant obligatoirement :
 - Titre
 - b. Nom du directeur ou des co-directeurs de la thèse
 - c. Résumé
 - d. Contexte scientifique/état de l'art/positionnement
 - e. Objectifs et hypothèses
 - f. Méthodologie
 - g. Résultats attendus
 - h. Bref argumentaire sur la pertinence du projet pour AMPIRIC
 - i. Calendrier
- 2. CV du candidat complet
- 3. Relevé de notes du Master (si disponible)
- 4. Lettre de recommandation
- 5. Lettre du directeur de recherche et du directeur de laboratoire

Date limite des candidatures : 13 mai 2024 à minuit

Les dossiers de candidature sont à envoyer à <u>mathilde.favier@univ-amu.fr</u>; <u>johannes.ziegler@univ-amu.fr</u>; <u>barbara.rouger@univ-amu.fr</u> et <u>nicolas.mascret@univ-amu.fr</u> et devront être nommés de la sorte :

- 1. NOM_projet
- NOM CV
- 3. NOM RelevéNotes
- 4. NOM Recommendation
- 5. NOM_LettreDir

Auditions des candidats présélectionnés : 19 juin 2024

Durée du contrat : 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2024 Rémunération :

1 687,76 € net mensuel

Pour tout renseignement complémentaire : raphaele.tsao@univ-amu.fr



Annexe 1 : Ampiric - Résumé exécutif

AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) est un pôle pilote visant à améliorer durablement l'apprentissage des savoir fondamentaux des élèves tout au long de leur parcours scolaire, notamment de ceux qui sont en difficulté. AMPIRIC se fonde sur le développement de travaux de recherche innovants, pour mieux informer l'évolution de la formation initiale et continue des enseignants, et développer, expérimenter, diffuser de nouvelles approches pédagogiques.

Le pôle s'appuie sur un périmètre scientifique interdisciplinaire composé 22 laboratoires, et développe des recherches collaboratives, en co-construction avec les équipes pédagogiques pour répondre aux préoccupations de terrain ; des recherches partenariales avec des entreprises privées, pour favoriser l'émergence d'outils pédagogiques innovants, qu'ils soient ou non issus de technologies numériques ; des recherches fondamentales, pour le développement de nouvelles connaissances scientifiques et pour accompagner la transformation des pratiques enseignantes. L'écosystème Ampiric se fonde ainsi sur une meilleure articulation entre la recherche, la formation et le terrain, afin de faire émerger des cercles vertueux de production et de transfert de connaissances, et de favoriser le déploiement d'une dynamique de communautés de pratiques, ayant à cœur l'amélioration des apprentissages pour tous.

5 objectifs stratégiques :

- Transformer la formation et l'accompagnement des enseignants pour faire évoluer leurs pratiques face aux défis liés aux apprentissages fondamentaux ;
- Favoriser les coopérations recherche-terrain en soutenant les recherches-actions et en faisant vivre des communautés de pratiques ;
- Améliorer la compréhension des processus d'enseignement-apprentissage des savoirs fondamentaux en soutenant des recherches fondamentales, finalisées par les besoins de l'éducation et de la formation;
- Coproduire des outils et des applications au service des apprentissages fondamentaux au sein d'un CréativLab;
- Diffuser et valoriser les ressources pédagogiques sur les apprentissages fondamentaux.

Un dispositif d'évaluation et de mesure d'impact repose sur un double suivi longitudinal : d'une part, un suivi des performances d'apprentissage des élèves et d'autre part, un suivi de la professionnalité enseignante de l'entrée en 1ère année de licence jusqu'à la formation continue des professionnels en exercice.

Dans un premier temps, le projet est expérimenté dans des réseaux académiques identifiés comme prioritaires de l'académie d'Aix-Marseille. Dans un second temps, il s'élargira aux autres réseaux académiques, à la région académique PACA et à l'Inspé de l'académie de Nice.

Coordonné par Aix-Marseille Université, AMPIRIC est mené en partenariat avec l'Académie d'Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l'Université Côte d'Azur (UNS), le CNRS, l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le Réseau Canopé, et la Région Sud.

Le projet est lauréat de l'appel à projet « Pôle Pilote de formation et de recherche en éducation » du volet Territoires d'Innovation Pédagogique du PIA3. Il est financé par la Caisse des dépôts et des Consignations pour une durée de 10 ans (2020-2030).



Annexe 2 : Unités de recherche partenaires d'Ampiric

- <u>UMR 7064</u> **Centre Méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire –** MESOPOLHIS/AMU-CNRS-Science-Po Directeur : Marc Bernardot
- <u>UMR 7310</u> **Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman** (IREMAM/AMU-CNRS) Directeur : Richard Jacquemond, Directeur-adjoint : Cédric Parizot
- <u>UMR 7303</u> **Temps, espaces, langages. Europe méridionale, Méditerranée** (TELEMME/AMU-CNRS) Directeur : Xavier Daumalin
- <u>UMR 7317</u> **Laboratoire d'économie et de sociologie du travail** (LEST/AMU-CNRS) Directeur : Thierry Berthet
- <u>UR 4671</u> **Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation** (ADEF/AMU) Directrice : Christine Poplimont
- UR 3274 Laboratoire d'Études en Sciences des Arts (LESA/AMU) Directeur : Jean-Michel Durafour
- <u>UMR 7309</u> Laboratoire Parole et Langage (LPL/AMU-CNRS) Directeur : Laurent Prévot, Directeur-adjoint : Serge Pinto
- <u>UMR 7020</u> **Laboratoire d'Informatique et Systèmes** (LIS/AMU-CNRS) Directeur : Frédéric Bechet, Directeur-adjoint : Eric Busvelle
- <u>UR 3273</u> **Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion** (PSYCLE/AMU) Directrice : Nathalie Bonnardel
- <u>UMR 7345</u> **Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires** (PIIM/AMU-CNRS) Directrice : Annette Calisti, Directeur-adjoint : Jean-Marc Layet
- <u>UMR 7287</u> **Institut des Sciences du Mouvement** (ISM/AMU-CNRS) Directrice : Martine Pithioux, Directeur-adjoint : Gilles Montagne, Stéphane Viollet
- <u>UMR 7077</u> **Centre de Recherche en Psychologie et Neuroscience** (CRPN/AMU-CNRS) –Directeur : Boris Burle
- <u>UMR 7031</u> **Laboratoire de Mécanique Acoustique** (LMA/AMU-CNRS) Directeur : Dominique Eyheramendy, Directeur-Adjoint : Pierre-Olivier Mattei
- UR 854 Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER/AMU) Directeur : Claudio Milanesi
- <u>UMR 7304</u> **Centre Gilles Gaston Granger** (CGGG/AMU-CNRS) Directeur : Monsieur Pascal Taranto, Directeur adjoint : Giuseppe Di Liberti
- EA 849 Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS/AMU) Directrice : Valérie Fointiat
- <u>UMR 7373</u> **Institut de Mathématique de Marseille** (I2M/AMU-CNRS) Directeur : Peter Haissinsky
- EA 4128 Laboratoire d'informatique d'Avignon (LIA/Université d'Avignon) Directeur : Yannick Estève
- <u>UMR 8245</u> **Unité de Recherche Migrations et Société** (URMIS/ Université Paris Diderot Université de Nice Côte d'Azur IRD CNRS) Directrice : Swanie Potot
- <u>UMR 7320</u> **Bases, Corpus, Langages** (BCL/Université Nice Sophia Antipolis-CNRS) Directrice : Fanny Meunier, Directeur-adjoint : Richard Faure
- <u>LINE</u> **Laboratoire d'innovation et numérique pour l'éducation** (LINE/URE Université Nice Côte d'Azur) Directrice : Ana Chiaruttini



<u>IREM</u> – **Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques** (Service commun AMU) Directeur : Olivier Gues

<u>LAPCOS</u> – **Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales** (LAPCOS, Université Côte d'Azur, UPR 7278) – Direction Edith Galy et Thierry Long

<u>UPR 3159</u> – **Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés** (LIRCES, Univercité Côte d'Azur) – Directrice Marie-Joseph Bertini



Annexe 3 : Critères d'éligibilité et de sélection des candidats

Les objectifs généraux des financements doctoraux AMPIRIC sont (i) soutenir des recherches en lien avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, raisonner, respecter autrui) ou des recherches plus transversales et systémiques sur des conditions d'apprentissage et des facteurs ayant un impact sur leur amélioration (ii) promouvoir les collaborations entre les équipes du pôle et (iii) soutenir des recherches de haut niveau international.

1. Critères d'éligibilité des directeurs/superviseurs

- 1. Être rattaché à un laboratoire du périmètre d'AMPIRIC (voir Annexe 2 de l'appel à candidature)
- 2. Un membre d'AMPIRIC peut être le directeur/superviseur d'une seule candidature.
- 3. Un membre d'AMPIRIC qui est le directeur au concours doc ne peut pas être le superviseur d'un projet postdoc **la même année** (et vice versa).

2. Critères d'éligibilité des candidats

- 1. Le projet doit porter sur une thématique en lien avec les objectifs scientifiques d'AMPIRIC et le profil détaillé dans l'appel
- 2. Le dossier doit être complet (voir texte de l'appel à candidatures)
- 3. Le candidat doit être éligible à l'inscription à l'école doctorale dont dépend le directeur principal.

3. Sélection des candidats pour l'audition

- Après la vérification de l'éligibilité des candidats, le bureau sélectionne pour chaque dossier 2 experts prioritairement au sein du CSI
- L'évaluation des dossiers par ces experts est basée sur les critères de sélection (voir point 4 ci-dessous).
- Les expertises sont transmises au CSI qui décide de la liste de candidat(e)s à auditionner.
- AMPIRIC est attentif à la parité des dossiers sélectionnés.

4. Critères de sélection

- Qualité du candidat (10 points)
 - Cursus universitaire 50 %
 - Adéquation profil-projet 25 %
 - Intérêt du CV 25 %
- Qualité, originalité et faisabilité du projet (10 points)
- Interdisciplinarité, effet structurant pour AMPIRIC et cohérence avec la politique scientifique d'AMPIRIC (10 points)

5. Critères conflit d'intérêt pour les membres du jury

- 5.1. Être superviseur d'un candidat (% de participation égal ou supérieur à 50%).
- 5.2. Si un membre du jury appartient au même laboratoire ou à la même équipe que le superviseur, il lui est possible de siéger au jury mais sans participer aux votes éventuels sur ce dossier.

6. Audition

L'audition se déroule sous forme d'un entretien individuel (10 minutes de présentation et 15 minutes de questions). Les membres du jury délibèrent ensuite pendant 5 minutes. Une délibération générale a lieu après l'audition de l'ensemble des candidat.e.s pour arriver à la sélection finale.